

Le canton d'Argovie, dont la population protestante dépasse de peu le nombre des catholiques, est actuellement en proie à la guerre civile. Les malheureux catholiques y sont réduits à un état d'ilotisme ; leurs curés sont nommés par un conseil où les protestans siègent en majorité ; presque tous les fonctionnaires sont protestans ; presque tous les juges sont protestans ; le siège du gouvernement est à Aarau, ville toute protestante. Les articles de la conférence de Baden, qui portent la plus grave atteinte à la liberté de conscience, ont, dans ce canton, force de loi ; en un mot, servitude complète pour la moitié du canton. La nouvelle constitution adoptée par les districts protestans fut rejetée unanimement dans les districts catholiques, et comme elle maintenait, ainsi que la précédente, l'esclavage de l'Eglise et le rejet de tous les griefs des catholiques, ces derniers osèrent envoyer des protestations au grand conseil. Les signataires de ces protestations furent traités en rebelles, des troupes furent envoyées pour opérer des arrestations en masse ; les meilleurs citoyens furent traînés en prison. Dans quelques localités, les femmes sonnèrent le tocsin et s'opposèrent à l'arrestation de leurs maris ; des rixes s'en suivirent, et enfin des combats. Que Dieu soit en aide aux pauvres catholiques ! Ils ont à combattre la ruse, la violence et la plus insigne mauvaise foi ! Humainement parlant, ils doivent succomber.

QUÉBEC.—On nous informe que les habitants de Beauport au nombre de près de 1200, (c'est-à-dire tous ceux qui sont de la tempérance dans cette paroisse) se sont assemblés et ont résolu unanimement de donner leur pratique à la première personne respectable tenant grocery au Palais et ouvrant sa maison aux membres des sociétés de tempérance qui vont sur les marchés, à condition qu'il n'y sera détaillé aucune boisson enivrante, et qu'on n'y recevra aucune personne ivre ou tenant des discours scandaleux, à condition aussi qu'on y trouvera toujours du Thé, du Café, du Chocolat, etc., de prêts, pour ceux qui voudraient y rentrer pour prendre quelque chose.

Mr. Verret ayant accepté les conditions que nous venons de mentionner, sa maison a été adoptée par les habitants de Beauport.

Il est certainement bien beau et bien sublime cet élan que donne la paroisse de Beauport dans la voie de la régénération morale, et bien méritoire et bien sublime aussi l'acte du ministre qui épure ainsi son troupeau, en lui arrachant le vice le plus meurtrier aux mœurs et à toute sensibilité religieuse et humaine.